

Saint-Hubert, le 11 novembre 2024

Objet : Coupes de services majeures en francisation

En tant que présidentes et présidents des syndicats affiliés à la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) de la Montérégie, nous tenons à vous faire part de l'indignation des milliers de personnes enseignantes que nous représentons, face aux récentes coupes du gouvernement en francisation.

Alors que la Coalition Avenir Québec (CAQ) sabre dans la francisation offerte dans les centres d'éducation des adultes, des enseignantes et enseignants de partout au Québec perdent leur emploi et des personnes immigrantes n'ont plus accès à des cours de français.

Ces coupes sont carrément injustifiables quand on sait que le financement alloué à la francisation par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) au ministère de l'Éducation (MEQ) est demeuré le même par rapport à l'an dernier et que le MEQ, dans ses règles budgétaires, est venu limiter strictement les inscriptions en francisation aux équivalents temps plein de 2020-2021 pour chaque centre de services scolaire, année scolaire correspondant au creux historique d'inscriptions durant la pandémie, avant le boom d'immigration vécu au Québec. Or, les besoins comme les effectifs ont connu une croissance majeure depuis ce temps.

Malgré tout, on assiste à un démantèlement des services de francisation offerts dans les centres d'éducation des adultes sans que, contrairement au discours public du gouvernement, l'offre du MIFI ne soit bonifiée dans les régions concernées. Cette décision est irresponsable et incohérente, surtout de la part d'un gouvernement qui prétend valoriser la profession enseignante et placer en priorité l'apprentissage du français. Il n'est pas trop tard pour changer de cap. Avec cette lettre, nous vous transmettons l'indignation de nos membres et demandons à votre gouvernement de s'assurer que les services de francisation puissent continuer à être offerts à la hauteur des besoins réels dans les centres de services scolaires, en toute cohérence avec le financement octroyé par le MIFI.

S'il devait y avoir des changements effectués dans l'offre de services de francisation, ceux-ci devraient minimalement être faits en toute transparence, en s'assurant d'établir un dialogue avec tous les partenaires interpellés par cette question.

Merci à l'avance de l'attention portée à notre demande.

Les syndicats affiliés à la FSE-CSQ en Montérégie